

ANNEXE 2:
PROCEDURE DE DEMANDE DE VERSEMENT
REALISATION DE L'AUDIT ENERGETIQUE
Défini par le décret 2012-111 du 27 janvier 2012

Constitution du dossier de demande de versement de la subvention

Le dossier de demande de versement subvention devra au minimum contenir :

- La demande versement de subvention complétée, datée et signée par le représentant légal,
- Un exemplaire original de la convention datée et signée du représentant légal, sauf dans le cas où la convention a déjà fait l'objet d'un retour préalable,
- Un exemplaire du procès verbal de l'assemblée générale au cours de laquelle a été adoptée la réalisation de l'audit énergétique,
- Une attestation sur l'honneur d'achèvement et du paiement complet de l'audit énergétique, datée et signée du représentant légal de l'organisme,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- L'ensemble des factures relatives à l'opération,
- Un compte-rendu financier de l'opération, daté et signé du représentant légal de l'organisme ainsi que de l'expert comptable ou du commissaire au compte lorsque l'organisme en est doté,
- Un exemplaire de l'audit énergétique réalisé dans le cadre de ce dispositif.

Envoi du dossier de demande de versement de subvention

Le bénéficiaire doit envoyer un dossier complet sous format papier ET sous format informatique (mail ou CD) à l'adresse suivante avant le début de l'opération :

SICSEF
Xavier MELKI
Monsieur le Président
Mairie de Franconville
11 rue de la Station – BP 90043
95132 Franconville Cedex

Contact :
Perrine SCHINZEL
Responsable SICSEF
Tel : 01.34.15.40.07
Fax : 01.34.14.91.69
Mail : p.schinz@sicsef.com

La demande de versement de subvention sous format papier doit être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception.

**DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION
REALISATION DE L'AUDIT ENERGETIQUE**
Défini par le décret 2012-111 du 27 janvier 2012

NOM DU BENEFICIAIRE :

NOM DE LA RESIDENCE :

REFERENCE DU DOSSIER :

DELIBERATION DU

Base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de la subvention maximum
€	%	€

Date limite impérative d'arrivée au SICSEF de la demande de versement :

Partie à remplir par le bénéficiaire

Montant de la présente demande

€

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance des conditions d'octroi, de versement et de contrôle qui lui été notifiées et s'engage à les respecter.

Il certifie que le service est fait et que les paiements pris en compte dans la présente demande ont été employés à financer la réalisation de l'audit énergétique pour lequel la subvention a été attribuée

Le bénéficiaire certifie que le projet est terminé au coût définitif de €HT, et payé en totalité.

Certifié sincère et véritable

A : Le :

Le représentant légal de l'organisme bénéficiaire
(cachet, nom, qualité et signature)

CADRE RESERVE AU SICSEF

Vu la vérification du respect des obligations du bénéficiaire et notamment la certification du service fait par le représentant légal de l'organisme bénéficiaire de la subvention, le gestionnaire certifie qu'il peut être versé la somme de : €

Le responsable habilité
(cachet, nom, qualité et signature)